

Dans le cadre des efforts de Port Saint John pour améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations du port de Saint John, nous avons publié une révision des pratiques et procédures du Port.

Toutes les opérations menées au sein du Port doivent être conformes à ces pratiques et procédures, qui doivent être considérées comme des conditions d'entrée et d'exploitation au sein du Port. Les parties prenantes sont encouragées à passer en revue les pratiques et procédures du Port dans leur intégralité; voici cependant une liste des révisions les plus notables.

Changements notables :

- 4.3 – Opérations de ravitaillement en carburant
- 4.4 – Utilisation des remorqueurs
- 5.2 – Positions d'ancre désignées
- 6.9 – Rejets par-dessus bord
- 6.10 – Transferts de navire à navire (débarquement par allèges)
- 6.12 – Plongée et inspections sur l'eau
- 6.16 – Pêche au filet maillant
- 7.1 – Navires de plaisance
- 7.2 – Petits navires commerciaux
- 9.1 – Incidents
- 9.2 – Liste de rapports et de coordonnées

